



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-121638>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **25-121638**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHOLET AGGLOMERATION

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Entretien des abords de voirie (2025-2029)

Description : La consultation porte sur la réalisation de l'égagement des haies et du fauchage et du broyage des accotements, fossés, talus et délaissés des voies communautaires rurales sur Cholet Agglomération hors Cholet et sa commune associée Le Puy-Saint-Bonnet. A titre indicatif, les prestations seront exécutées à partir du mois d'octobre 2025. Les candidatures peuvent concerner un ou plusieurs lots. Il est précisé qu'un candidat ne pourra se voir attribuer que deux lots maximum avec l'ordre de priorité suivant : Lot n°4, Lot n°1, Lot n°2, Lot n°3. Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent.

Identifiant de la procédure : bf184ec2-2989-4778-bd11-3181cc909aff

Avis précédent : 00c3d260-918f-4573-9578-ddec5ddc2fcd-01

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77211500 Services d'égagement

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,354,166.68 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot n° 1 : Zone géographique Ouest de Cholet Agglomération

Description : Ce lot concerne des prestations pour les communes de : La Romagne, La Séguinière, Bégrolles-en-Mauges, Saint-Léger-sous-Cholet, Le May-sur-Èvre, Trémentines, Vezins. L'accord-cadre à bons de commande est passé pour une première période allant de sa notification, jusqu'au 31 janvier 2027, renouvelable, par reconduction expresse, 2 fois par période d'un an. Conformément aux articles R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la commande publique, l'accord-cadre à bons de commande est passé avec montant annuel maximum, par période, (périodes définies à l'article E de l'acte d'engagement), comme suit : Montant maximum pour la première période : 145 833,33 Euros HT soit 175 000,00 Euros TTC Montant maximum pour la 2ème et la 3ème périodes (chacune) : 104 166,67 Euros HT soit 125 000,00 Euros TTC Les prix du bordereau des prix seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Identifiant interne : LOT 1 ENTRETIEN DES ABORDS DE VOIRIE (2025-2029)

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77211500 Services d'élagage

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 354,166.67 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Accords-cadres relatifs à l'entretien des abords de voirie, conclus, sans montant minimum et avec un montant maximum, conclus pour une première période allant de leur notification, jusqu'au 31 janvier 2027, renouvelables, expressément deux fois par période d'un an. Avis d'appel à la concurrence envoyé le 10/04/2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations appréciés au vu d'une grille d'analyse pré-établie et non communicable aux candidats (pondération : 60%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : • Valeur technique (pondération : 40%), décomposée comme suit : # Adéquation des moyens humains et matériels employés pour la réalisation (50%) # Adéquation des procédés, mode d'exécution et moyens de contrôle, moyens mis en oeuvre pour la protection de l'environnement et le respect des riverains (50%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : • Référé pré-contractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; • Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; • soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Procédures de recours et renseignements auprès de l'administration : Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et

certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot n° 2 : Zone géographique Centre Sud de Cholet Agglomération

Description : Ce lot concerne des prestations pour les communes de : Saint-Christophe-du-Bois, La Tessoualle, Maulévrier, Yzernay, Somloire, Les Cerqueux. L'accord-cadre à bons de commande est passé pour une première période allant de sa notification, jusqu'au 31 janvier 2027, renouvelable, par reconduction expresse, 2 fois par période d'un an. Conformément aux articles R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la commande publique, l'accord-cadre à bons de commande est passé avec montant annuel maximum, par période, (périodes définies à l'article E de l'acte d'engagement), comme suit : Montant maximum pour la première période : 145 833,33 Euros HT soit 175 000,00 Euros TTC Montant maximum pour la 2ème et la 3ème périodes (chacune) : 104 166,67 Euros HT soit 125 000,00 Euros TTC Les prix du bordereau des prix seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Identifiant interne : LOT 2 ENTRETIEN DES ABORDS DE VOIRIE (2025-2029)

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77211500 Services d'élagage

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CHOLET

Code postal : 49300

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 354,166.67 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Accords-cadres relatifs à l'entretien des abords de voirie, conclus, sans montant minimum et avec un montant maximum, conclus pour une première période allant de leur notification, jusqu'au 31 janvier 2027, renouvelables, expressément deux fois par période d'un an. Avis d'appel à la concurrence envoyé le 10/04/2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations appréciés au vu d'une grille d'analyse pré-établie et non communicable aux candidats (pondération : 60%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : • Valeur technique (pondération : 40%), décomposée comme suit : # Adéquation des moyens humains et matériels employés pour la réalisation (50%) # Adéquation des procédés, mode d'exécution et moyens de contrôle, moyens mis en oeuvre pour la protection de l'environnement et le respect des riverains (50%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : • Référé pré-contractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; • Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; • soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°

358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot n° 3 : Zone géographique Centre Nord de Cholet Agglomération

Description : Ce lot concerne des prestations pour les communes de : Nuillé, Mazières-en-Mauges, Toutlemonde, Chanteloup-les-Bois, Coron, La Plaine, Saint-Paul-du-Bois. Pour Saint-Paul-du-Bois, les prestations ne concernent que 30% du linéaire de voies L'accord-cadre à bons de commande est passé pour une première période allant de sa notification, jusqu'au 31 janvier 2027, renouvelable, par reconduction expresse, 2 fois par période d'un an. Conformément aux articles R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la commande publique, l'accord-cadre à bons de commande est passé avec montant annuel maximum, par période, (périodes définies à l'article E du présent acte d'engagement), comme suit : Montant maximum pour la première période : 104 166,67 Euros HT soit 125 000,00 Euros TTC Montant maximum pour la 2ème et la 3ème périodes (chacune) : 62 500,00 Euros HT soit 75 000,00 Euros TTC Les prix du bordereau des prix seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Identifiant interne : LOT 3 ENTRETIEN DES ABORDS DE VOIRIE (2025-2029)

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77211500 Services d'élagage

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 229,166.67 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Accords-cadres relatifs à l'entretien des abords de voirie, conclus, sans montant minimum et avec un montant maximum, conclus pour une première période allant de leur notification, jusqu'au 31 janvier 2027, renouvelables, expressément deux fois par période d'un an. Avis d'appel à la concurrence envoyé le 10/04/2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations appréciés au vu d'une grille d'analyse pré-établie et non communicable aux candidats (pondération : 60%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : • Valeur technique (pondération : 40%), décomposée comme suit : # Adéquation des moyens humains et matériels employés pour la réalisation (50%) # Adéquation des procédés, mode d'exécution et moyens de contrôle, moyens mis en oeuvre pour la protection de l'environnement et le respect des riverains (50%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : • Référé pré-contractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; • Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un

tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; • soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nantes

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot n° 4 : Zone géographique Est de Cholet Agglomération

Description : Ce lot concerne des prestations pour les communes de : Lys-Haut-Layon, Montilliers, Cernusson, Cléré-sur-Layon, Passavant-sur-Layon. L'accord-cadre à bons de commande est passé pour une première période allant de sa notification, jusqu'au 31 janvier 2027, renouvelable, par reconduction expresse, 2 fois par période d'un an. Conformément aux articles R.2113-4 à R.2113-6 du Code de la commande publique, l'accord-cadre à bons de commande est passé avec montant annuel maximum, par période, (périodes définies à l'article E de l'acte d'engagement), comme suit : Montant maximum pour la première période : 166 666,67 Euros HT soit 200 000,00 Euros TTC Montant maximum pour la 2ème et la 3ème périodes (chacune) : 125 000,00 Euros HT soit 150 000,00 Euros TTC Les prix du bordereau des prix seront appliqués aux quantités réellement exécutées.

Identifiant interne : LOT 4 ENTRETIEN DES ABORDS DE VOIRIE (2025-2029)

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77211500 Services d'élagage

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : CHOLET

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 416,666.67 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Les variantes n'étaient pas autorisées. Accords-cadres relatifs à l'entretien des abords de voirie, conclus, sans montant minimum et avec un montant maximum, conclus pour une première période allant de leur notification, jusqu'au 31 janvier 2027, renouvelables, expressément deux fois par période d'un an. Avis d'appel à la concurrence envoyé le 10/04/2025 au Journal officiel de l'Union européenne et au Bulletin officiel des annonces des marchés publics.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix des prestations appréciés au vu d'une grille d'analyse pré-établie et non communicable aux candidats (pondération : 60%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : • Valeur technique (pondération : 40%), décomposée comme suit : # Adéquation des moyens humains et matériels employés pour la réalisation (50%) # Adéquation des procédés, mode d'exécution et moyens de contrôle, moyens mis en oeuvre pour la protection de l'environnement et le respect des riverains (50%)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : • Référé pré-contractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; • Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ; • soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Sous réserve du respect des secrets protégés par la loi, la consultation du contrat et de ses annexes peut être effectuée, sur rendez-vous, auprès du service Marchés-Contrats, situé à l'Hôtel de Ville / Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, 49300 CHOLET, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30. Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la publication du présent avis, un recours contestant la validité du contrat ou certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : CHOLET AGGLOMERATION

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,354,166.68 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,354,166.68 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 354,166.67 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL Pierre BATARDIERE

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 1 BATARDIERE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 354,166.67 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n° 1 : Zone géographique Ouest de Cholet Agglomération (La Romagne, La Séguinière, Bégrolles-en-Mauges, Saint-Léger-sous-Cholet, Le May-sur-Èvre, Trémentines, Vezins)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/06/2025

Date de conclusion du marché : 06/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 00c3d260-918f-4573-9578-ddec5ddc2fcd-01

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 354,166.67 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement SARL VION ENVIRONNEMENT (mandataire) / SAS SOURISSEAU / SARL LOISEAU

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 2 VION ENVIRONNEMENT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 354,166.67 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n° 2 : Zone géographique Centre Sud de Cholet Agglomération (Saint-Christophe-du-Bois, La Tessoualle, Maulévrier, Yzernay, Somloire, Les Cerqueux)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/06/2025

Date de conclusion du marché : 13/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 00c3d260-918f-4573-9578-ddec5ddc2fcd-01

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 229,166.67 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL DEFOIS ROBERT

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 3 DEFOIS ROBERT

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 229,166.67 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n° 3 : Zone géographique Centre Nord de Cholet Agglomération (Nuillé, Mazières-en-Mauges, Toutlemonde, Chanteloup-les-Bois, Coron, La Plaine, Saint-Paul-du-Bois)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/06/2025

Date de conclusion du marché : 07/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 00c3d260-918f-4573-9578-ddec5ddc2fcd-01

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 416,666.67 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TISSEROND AGRI – VITI

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE LOT 4 TISSEROND AGRI

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 416,666.67 Euro

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

L'offre est une variante : non

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Lot n° 4 : Zone géographique Est de Cholet Agglomération (Lys-Haut-Layon, Montilliers, Cernusson, Cléré-sur-Layon, Passavant-sur-Layon)

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 30/06/2025

Date de conclusion du marché : 13/10/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 00c3d260-918f-4573-9578-ddec5ddc2fcd-01

Organisation qui signe le marché : CHOLET AGGLOMERATION

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHOLET AGGLOMERATION

Numéro d'enregistrement : 20007167800011

Département : 49

Adresse postale : Hôtel de Ville et d'Agglomération BP 62111 RUE SAINT-BONAVENTURE

Ville : Cholet cedex

Code postal : 49321

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : marches-contrats@choletagglomeration.fr

Téléphone : 0244092690

Adresse internet : <https://www.cholet.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Département : 49

Adresse postale : 6 allée de l'Île Gloriette BP 24111

Ville : NANTES CEDEX

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SARL Pierre BATARDIERE

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 06620040300039

Département : 49

Ville : SAINT-MACAIRE, SEVRE MOINE

Code postal : 49450

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Groupement SARL VION ENVIRONNEMENT (mandataire) / SAS SOURISSEAU / SARL LOISEAU

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 44823266000010

Département : 79

Ville : CERIZAY

Code postal : 79140

Subdivision pays (NUTS) : Deux-Sèvres (FRI33)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : SARL DEFOIS ROBERT

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 51284341800017

Département : 49

Ville : CHEMILLE EN ANJOU

Code postal : 49120

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : TISSEROND AGRI – VITI

Taille de l'opérateur économique : Petite

Numéro d'enregistrement : 81739091700018

Département : 49

Ville : MONTILLIERS

Code postal : 49310

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 15956959-c8e7-4695-9cb8-398299c7eb0b - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 31/10/2025 à 09:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/10/2025